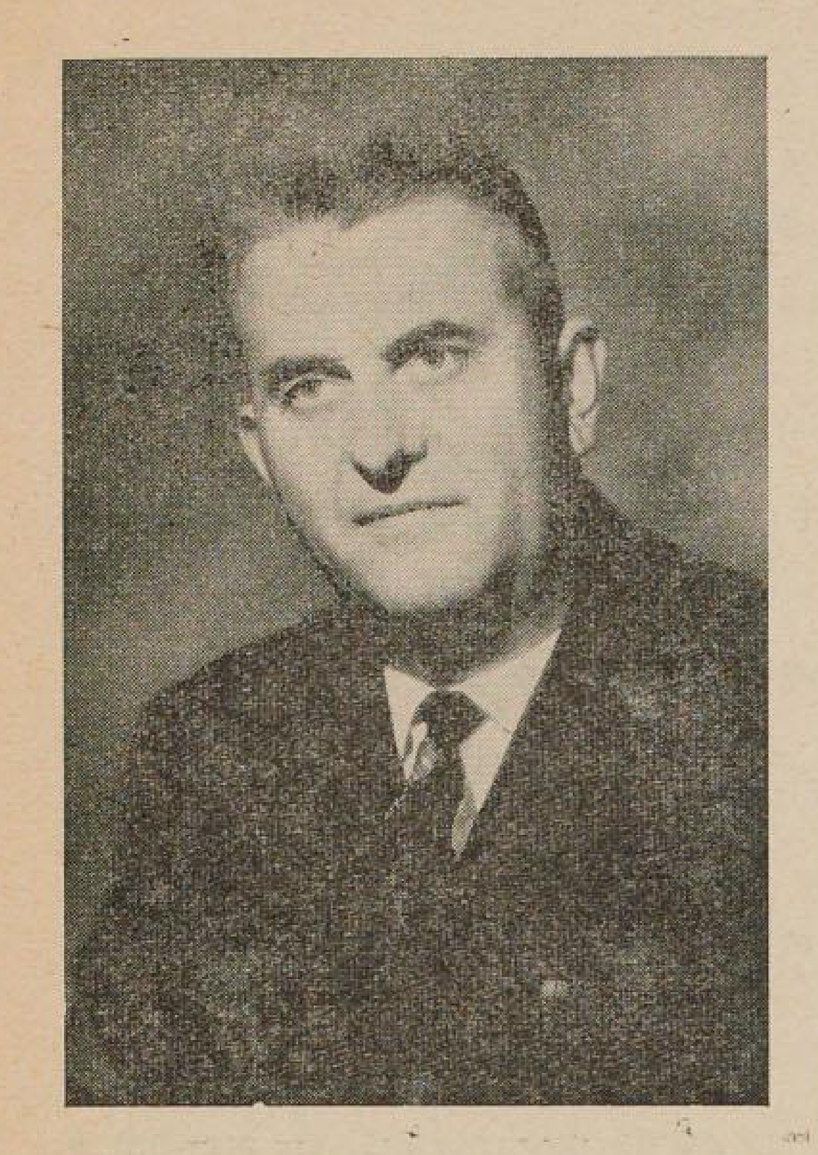


République Française — Département d'Indre-&-Loire

4me CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LEGISLATIVES des 5 et 12 Mars 1967

André VOISIN

Exploitant Forestier
Maire de L'ILE-BOUCHARD, Conseiller Général
Président de la Commission des Finances du CONSEIL GENERAL
Président de l'Office Départemental H. L. M.
Président du Syndicat Départemental d'Électrification
Secrétaire de la Commission des Finances de l'ASSEMBLÉE NATIONALE

Député Sortant

CANDIDAT Vme REPUBLIQUE

Remplaçant éventuel : Etienne **COSSON**, Maire de Chambray-les-Tours, Conseiller Général

Electrices, Electeurs

Elu en 1958, vous m'avez réélu en 1962.

Une nouvelle fois j'ai l'honneur de me présenter à vos suffrages.

Je le fais avec confiance, assuré des sentiments d'estime et d'amitié que, depuis de longues années, vous m'avez témoignés.

J'ai rempli mon mandat avec foi avec fidélité, sans sectarisme, ne ménageant ni mon temps, ni ma peine.

Conscient de l'intérêt national, tout en défendant également les intérêts de notre Département, j'ai toujours fait le maximum pour m'acquitter de la mission dont vous m'aviez investie et mon action, tant au Parlement que dans le Département, en témoigne.

Enfin sur le plan personnel, jamais personne n'a fait en vain appel à moi.

Si vous me renouvelez votre confiance, je continuerai à être au service de tous.

MON BUT :

— Assurer la prospérité de notre Département et de notre pays, de ceux qui y travaillent, de ceux qui y vivent.

— Servir, en me plaçant au-dessus des luttes partisanes.

Monsieur Etienne COSSON a bien voulu accepter d'être, à nouveau, mon suppléant. On lui reconnaît unanimement un jugement sain et une grande droiture d'esprit et quand on sait la part active que Monsieur COSSON à prise, depuis de nombreuses années, dans la défense de la cause paysanne, sa confiance renouvelée est pour moi un précieux témoignage.

Depuis huit années un travail immense a été accompli.

LA PAIX, premier de tous les biens, a été rétablie.

LA DIGNITÉ et la SOLVABILITÉ de la France ont été restaurées.

T. S. V. P.

LE BUDGET est en équilibre, la **Monnaie** est solide.

La construction du Marché Commun a été accélérée et étendue à l'Agriculture.

Les équipements collectifs ont fait plus de progrès que dans le demi-siècle précédent,

La protection des risques sociaux a été étendue aux exploitants agricoles, aux artisans et commerçants

CELA GRACE A LA STABILITE RETROUVEE

La tâche n'est pas encore achevée et peut-être la part la plus difficile nous attend-t'elle encore?

Certes, la détente en EUROPE est chose acquise, mais l'ASIE menace le monde par la guerre, la famine, la révolution.

SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE :

Il faut : — Assurer l'expansion économique et le plein emploi, préparer l'accueil des jeunes dans la vie active.

— Favoriser la décentralisation au profit de régions comme la nôtre.

— Encourager les investissements et accroître dès maintenant la construction de logements sociaux et de logements destinés aux personnes agées.

— En finir avec les abattements de zone de salaires.

— Aider l'agriculture dans sa difficile évolution en obtenant la parité des revenus, en arrivant à l'égalisation des salaires, des charges et des taxes dans le Marché Commun, pour favoriser ses débouchés.

— Chercher à établir l'équilibre sectoriel et régional.

— Favoriser le développement et l'immense besoin d'équipements collectifs.

— Dégager les collectivités locales des charges qui incombent à l'Etat.

SUR LE PLAN SOCIAL :

— Tendre à une plus juste répartition du revenu national,

— Continuer l'amélioration des conditions de vie des personnes agées.

— Poursuivre l'effort des constructions scolaires en créant davantage de maternelles, en implantant plus rapidement C. E. G et C. E. S., en installant des Centres d'Enseignement Technique, en particulier dans le Sud du Département.

— Développer la politique déjà lancée de maisons de jeunes, stades, gymnases, piscines.

— Assurer à la famille son plein épanouissement.

— Donner à la femme la promotion qu'elle est en droit d'obtenir dans la vie moderne.

— Poursuivre et activer le rééquipement hospitalier, la création de maisons de retraite.

DANS LE DOMAINE EXTERIEUR :

— Poursuivre la construction de l'EUROPE en organisant la collaboration des gouvernements et en assurant la convergence de leurs politiques tout en respectant les prérogatives nationales.

— S'orienter vers une EUROPE largement ouverte qui deviendrait dans le monde un élément fondamental d'équilibre et de progrès tout en maintenant nos alliances et nos activités.

— Assurer une France en **Paix, Prospère et Unie.**

VIVE LA FRANCE VIVE LA RÉPUBLIQUE

Faites-moi confiance et votez :

André VOISIN

Imp. F. MORON, Chinon.